



Avance scolaire qui doit prendre l'enfant

Par **fofana lalaissa**, le **25/10/2017** à **15:37**

Bonjour je voudrais que vous me dites si c'était à moi de récupérer mon fils pendant la première semaine des petites vacances ou pas parce que le père n'est pas allé le récupérer à la sortie alors que dans le jugement il y a marqué que c'était à lui de le prendre pendant la première moitié des petites et grandes vacances scolaires les années paires et la deuxième moitié des petites et grandes vacances scolaires les années impaires si vous pouvez confirmer moi si c'était bien à lui de le prendre si vous pouvez